



# PROGRAMME DE SURVEILLANCE DES EFFETS CUMULATIFS DES TNO

PRÉVISIONS 2026 À 2030

AVRIL 2026

Gouvernement des  
Territoires du Nord-Ouest

## Contexte

Le Programme de surveillance des effets cumulatifs des Territoires du Nord-Ouest (PSECTNO) contribue aux activités de surveillance et de recherche sur les effets cumulatifs. La surveillance des effets cumulatifs est exigée par les ententes sur les revendications territoriales des Gwich'in, du Sahtú et des Tłı̨chǫ, et par la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie* (LGRVM) du Canada. Un comité directeur composé de représentants des gouvernements autochtones, territorial et fédéral et des conseils de cogestion encadre le programme.

Le PSECTNO aide les responsables de la réglementation à mieux comprendre les effets cumulatifs, en mettant de plus en plus l'accent sur l'intégration des résultats provenant de multiples projets. Selon le Programme, les effets cumulatifs *sont les effets combinés des activités humaines et des phénomènes naturels sur notre environnement*. Le PSECTNO concentre actuellement ses activités de surveillance et de recherche sur trois composantes valorisées (CV) d'une importance capitale pour les Ténos, à savoir le **caribou, l'eau et le poisson**. Il y a des [plans détaillés](#) de surveillance propres à chaque CV qui tiennent compte des priorités des décideurs en matière de surveillance des effets cumulatifs et de recherche et qui comprennent les orientations de spécialistes en la matière et du comité directeur du PSECTNO. Des informations sur la [surveillance à l'aide des connaissances traditionnelles](#) sont également disponibles. Les responsables du PSECTNO accordent une valeur égale aux connaissances traditionnelles et aux données scientifiques.

Le [Cadre de surveillance des effets cumulatifs du PSECTNO \(CSEC\)](#) est un guide opérationnel qui permet au PSECTNO de mettre en place un mécanisme de surveillance et de recherche axé sur la science pour prévoir les effets cumulatifs aux TNO afin de mieux éclairer la prise de décisions sur la gestion des ressources. Le CSEC décrit l'approche du PSECTNO pour détecter et comprendre les effets cumulatifs aux TNO, en collaboration avec d'autres programmes responsables des composantes valorisées (CV). Compte tenu de l'étendue du territoire (1,14 million de kilomètres carrés) et de la population d'environ 45 000 personnes, les capacités et les ressources financières limitées exigent que le PSECTNO mette l'accent sur le développement d'une compréhension prédictive des effets cumulatifs.

Les travaux prévus pour la période de 2026 à 2030 portent sur quatre grands volets d'activité :

- 1) Priorités de surveillance et de recherche;
- 2) Surveillance, recherche et analyse concernant les effets cumulatifs;
- 3) Communication et sensibilisation;
- 4) Participation à la [vérification environnementale](#) des TNO.

Pour en savoir plus, visitez notre [site Web](#) ou écrivez à [nwtcimp@gov.nt.ca](mailto:nwtcimp@gov.nt.ca).

## Principaux volets d'activité

Les travaux généraux que le PSECTNO mènera de 2026 à 2030 s'appuient sur les principaux volets d'activité du programme.

### 1. Priorités de surveillance et de recherche

Des partenariats et des collaborations solides sont nécessaires pour définir et aborder les principales priorités de surveillance et de recherche de nos partenaires, ainsi que le manque d'informations liées aux CV (caribou, eau et poisson). Les activités clés comprennent notamment :

- *Maintenir et renforcer les liens avec les conseils de cogestion en facilitant des échanges réguliers sur l'information relative aux effets cumulatifs nécessaire pour éclairer la prise de décisions;*
- *Examiner, avec le [comité directeur](#), la liste actuelle des CV afin de déterminer si des modifications sont nécessaires;*
- *Réviser les [plans détaillés](#) des CV (caribou, eau et poisson) ainsi que les approches de [surveillance à l'aide des connaissances traditionnelles](#)<sup>1</sup>;*
- *Définir des thèmes prioritaires en vue d'éventuels appels de financement ciblés, afin de tirer parti des résultats de l'Initiative conjointe sur le caribou de la toundra (2023 à 2026) et de l'Appel aux demandes de financement liées aux répercussions de l'aménagement des routes (2026-2029);<sup>2</sup>*
- *Recueillir et intégrer les commentaires sur l'ensemble des aspects du programme.<sup>3</sup>*

### 2. Surveillance, recherche et analyse concernant les effets cumulatifs

Le PSECTNO mènera, coordonnera et financera des activités de surveillance et de recherche sur les effets cumulatifs, et analysera les résultats afin d'éclairer la prise de décisions sur la gestion des ressources dans le Nord. Les activités clés comprennent notamment :

- *Mener des activités de surveillance et de recherche portant sur des questions prioritaires liées aux effets cumulatifs;*
- *Fournir un soutien technique aux projets de recherche, de surveillance, d'analyse et de production de rapports dirigés par les collectivités et les gouvernements autochtones;*
- *Conseiller et appuyer les chercheurs et les responsables de projets qui travaillent aux TNO, en favorisant les collaborations et l'utilisation de méthodes normalisées;*
- *Réaliser ou fournir des revues de la littérature sur des questions prioritaires liées aux effets cumulatifs;*
- *Analyser des données nouvelles et existantes (p. ex., quantitatives, qualitatives et spatiales) afin de mieux comprendre les effets cumulatifs sur le caribou, l'eau et le poisson;*
- *Élaborer des prévisions des effets cumulatifs sur le caribou, l'eau et le poisson;*
- *Utiliser les plans détaillés de surveillance et les approches de surveillance à l'aide des connaissances traditionnelles pour établir les priorités et distribuer le financement par*

---

<sup>1</sup> Engagement du PSECTNO dans le cadre de la [vérification de 2025](#) – Recommandation 2020-4-6

<sup>2</sup> Engagement du PSECTNO dans le cadre de la [vérification de 2025](#) – Recommandation 2025-2-5

<sup>3</sup> Engagement du PSECTNO dans le cadre de la [vérification de 2025](#) – Recommandation 2020-4-3, 2025-02-03

*l'entremise de l'[appel de financement annuel au titre du Programme de surveillance des effets cumulatifs \(PSEC\) des TNO](#);*

- *Lancer des appels de financement ciblés portant sur des questions prioritaires liées aux effets cumulatifs;*
- *Coordonner les projets financés dans le cadre d'appels ciblés et encourager la collaboration entre les équipes;*
- *Synthétiser les résultats issus des appels de financement ciblés afin de décrire les effets cumulatifs.*<sup>4</sup>

### 3. Communication et sensibilisation

Le PSECTNO reconnaît l'importance de discuter des résultats de surveillance et de recherche entre chercheurs, ainsi que de diffuser l'information auprès des collectivités, des décideurs et du public. Les résultats sont communiqués par le PSECTNO de différentes façons selon le public visé. Le Programme favorise également les occasions de collaboration entre chercheurs. Les activités clés comprennent notamment :

- *Rencontrer les conseils de cogestion pour partager les résultats pertinents et favoriser une meilleure prise en compte des effets cumulatifs dans l'élaboration des permis d'utilisation des eaux et des terres;*<sup>5</sup>
- *Contribuer aux processus d'évaluation environnementale et de réglementation prioritaires;*
- *Diffuser les résultats et produire des rapports dans un langage à la fois clair et scientifique.*<sup>6</sup>

*Exemples :*

- *des produits de communication en langage clair, comme les [bulletins de recherche environnementale des TNO \(BRET\)](#), des vidéos de synthèse, des présentations communautaires, des cartes et des affiches;*
- *des rapports techniques, comme des publications évaluées par les pairs dans des revues scientifiques et des rapports techniques;*
- *des [ateliers](#) annuels sur les résultats (présentations et rapport sommaire).*
- *Diffuser l'information sur les effets cumulatifs et les résultats des projets par l'entremise du [Portail découverte des TNO](#) ou du site Web du PSECTNO;*
- *Améliorer et maintenir le Portail découverte des TNO, notamment en examinant des solutions de rechange pour en améliorer la convivialité, assurer sa pérennité et faciliter le partage collaboratif des connaissances;*<sup>7</sup>
- *Promouvoir le partage de données accessibles au public (p. ex. [DataStream Mackenzie](#));*
- *Diffuser et promouvoir, lorsque pertinent, des méthodes normalisées et des pratiques de gestion des données auprès des chercheurs et des conseils de cogestion.*

### 4. Participation à la vérification environnementale des TNO

La [vérification environnementale des TNO](#) est une obligation prévue par la *Loi sur la gestion des ressources de la vallée du Mackenzie* (LGRVM) fédérale dont la coordination est assurée par le

---

<sup>4</sup> Engagement du PSECTNO dans le cadre de la [vérification de 2025](#) – Recommandation 2025-2-4

<sup>5</sup> Engagement du PSECTNO dans le cadre de la [vérification de 2025](#) – Recommandation 2025-2-1

<sup>6</sup> Engagement du PSECTNO dans le cadre de la [vérification de 2025](#) – Recommandation 2025-2-4

<sup>7</sup> Engagement du PSECTNO dans le cadre de la [vérification de 2025](#) – Recommandation 2025-1-6

PSECTNO. Cette vérification évalue de manière indépendante l'efficacité du régime de réglementation et de la surveillance des effets cumulatifs tous les cinq ans; la plus récente a été réalisée en 2025. Les activités clés comprennent notamment :

- *Assurer le suivi des progrès du GTNO dans la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la vérification de 2025;*
- *Élaborer le mandat de la vérification de 2030 avec le comité directeur de la vérification, notamment en déterminant les principales composantes de l'environnement à examiner et en améliorant le processus de vérification;*
- *Retenir les services d'un vérificateur indépendant pour réaliser la vérification de 2030;*
- *Coordonner la participation du GTNO au processus de vérification.*